

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2013)

Heft: 285-286

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

- Un chauffard de trente ans a dû rendre son permis de conduire après avoir été flashé à 103 km/h près d'une école à Teufen (AR), sur un tronçon limité à 50 km/h. Il a été dénoncé à la justice, indique la police cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures.
- La réaffectation du couvent des capucins d'Appenzell n'est pas encore décidée. Le couvent a été cédé gratuitement en 2011 au canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Une commission du Grand Conseil doit présenter d'ici le mois de décembre une étude de faisabilité de plusieurs projets.



ARGOVIE

- Les parents de Lucie, la jeune fille au pair fribourgeoise assassinée en Argovie en 2009 par un récidiviste, n'acceptent pas le classement de leur plainte contre trois membres de l'autorité argovienne d'exécution des peines qu'ils accusent d'homicide par négligence. Ils ont déposé un recours auprès de la Cour suprême du canton. L'enquête, menée par un procureur extraordinaire, a conclu que les trois fonctionnaires avaient effectué leur travail dans le respect des lois et qu'ils ne pouvaient ni prévoir ni éviter le meurtre de la jeune fille.

- Pour la première fois en Suisse, un immeuble a été dynamité à Aarau. L'immeuble de 12 étages s'est effondré sans incidents. L'opération, qui a nécessité l'emploi de 75 kg d'explosifs, a coûté 1,5 million de francs mais permis d'économiser six semaines de travail de démolition. Elle s'est déroulée la nuit pour des raisons de sécurité. L'espace libéré doit permettre la construction d'un nouveau quartier d'habitations et de bureaux vers 2016.



BÂLE-CAMPAGNE

- Bâle-Campagne, Bâle-Ville et le Jura présenteront un stand commun lors du prochain Comptoir suisse qui doit se dé-

rouler du 13 au 22 septembre à Lausanne. D'un coût de 700 000 francs, le projet global s'intitule « C'est le (can)ton qui fait la musique ». Les trois cantons doivent présenter un stand commun, une exposition d'animaux et un programme culturel. Une expérience originale sera proposée aux visiteurs grâce à un stand essentiellement acoustique. Les trois Conseils d'Etat *in corpore* se déplaceront le 14 septembre pour la journée de l'hôte d'honneur.

■ Le conseiller d'Etat de Bâle-Campagne Peter Zwick (PDC) est décédé à l'âge de 62 ans. Il avait été élu au gouvernement cantonal en février 2007 et réélu en 2011. Les électeurs du canton se rendront aux urnes le 12 mai pour désigner un successeur. Un éventuel second tour est fixé au 9 juin.



BÂLE-VILLE

■ Installé dans un bâtiment datant de 1849 devant être assaini d'urgence, le Musée d'histoire naturelle de Bâle devrait déménager. Le gouvernement de Bâle-Ville propose de construire un nouveau musée près de la gare de Saint-Johann, pour un coût estimé à 124 millions de francs. Il a transmis au parlement une demande de crédit d'étude. Le nouveau bâtiment d'une surface de 13 500 m² (contre 9 700 aujourd'hui) permettrait d'accueillir les riches collections du Musée d'histoire naturelle : 7,7 millions d'objets en zoologie, géologie et paléontologie.



BERNE

- Le Grand Conseil bernois a accepté par 94 voix contre 51 les bases légales permettant au Jura bernois de se prononcer sur la création d'un nouveau canton. Sous réserve d'un référendum de l'UDC contre cette révision de la loi sur le statut particulier, la population du Jura bernois et celle du canton du Jura se prononceront sur le principe d'un nouveau canton le 24 novembre prochain.
- Environ 2 000 armes ont été volontairement restituées dans le canton de Berne

l'an dernier. Et en janvier dernier, 500 armes supplémentaires ont été remises. Tout détenteur d'armes peut venir déposer volontairement ses armes civiles et ses munitions dans n'importe quel poste de police. Les armes d'ordonnance privées sont en revanche collectées par les postes de rétablissement des bases logistiques de l'armée.

■ Les citoyens bernois ont refusé l'initiative des Verts « Berne renouvelable » et le contre-projet du Parlement qui demandaient que les besoins en électricité et en énergie pour le chauffage et l'eau chaude soient couverts par des énergies renouvelables à moyen terme.

■ Pour la première fois depuis 14 ans, le canton de Berne présente des comptes déficitaires. L'an dernier, le déficit a atteint 196 millions de francs au lieu d'un bénéfice de 2 millions prévu. La baisse des recettes fiscales explique ce mauvais résultat.



FРИBOURГ

■ L'idée d'une piscine olympique est relancée à Fribourg. La Chancellerie fribourgeoise a reçu une demande de lancement d'une initiative populaire pour le « financement d'un centre cantonal de natation ». Munie de 127 signatures, elle a été déposée par l'Association Pro Piscine Fribourg.

■ La société fribourgeoise Liip a décroché la deuxième place du Prix 2013 du développement durable pour les PME, décerné par la Banque cantonale de Zurich. Le spécialiste des applications web a reçu en outre une récompense de 40 000 francs.

■ En raison des réticences des autorités cantonales et fédérales, le géant suédois du meuble, IKEA, a renoncé à son projet d'implantation dans la commune de Bussy. IKEA prévoyait d'y créer 400 emplois.



GENÈVE

■ La commission compétente du Conseil des États a rejeté à l'unanimité l'initiative cantonale genevoise, votée en 2011 par les députés cantonaux et demandant l'inscrip-



Olten : le pont de bois couvert (canton de Soleure)

swiss-image.ch/Christof Sonderegger

tion d'une traversée autoroutière du lac Léman dans le réseau des routes nationales. Cette décision fait suite à l'accord trouvé entre les deux Chambres fédérales sur le futur réseau.



GLARIS

■ La Banque cantonale de Glaris a bouclé l'an dernier sur une forte progression de son résultat. Son bénéfice net a atteint 11 millions de francs, soit une hausse de 22,9 % par rapport à 2011.

■ La 17^e section cantonale des Verts libéraux a vu le jour à Glaris. Elle est présidée par Pascal Vuichard, 23 ans. Les Verts libéraux ont pour objectif la constitution d'un groupe parlementaire au Grand Conseil d'ici à cinq ans.



GRISONS

■ Afin de pallier le manque de place dans les prisons de Suisse orientale, le gouvernement grison veut construire un nouvel établissement pénitentiaire à Cazis (GR). Le bâtiment, qui doit pouvoir accueillir 150 détenus, coûterait 107 millions de francs, dont 33 financés par la Confédération. Il manque actuellement quelque 140 places de détention au sein du concordat d'exécution des peines de Suisse orientale, dont les Grisons font partie. La proposition sera soumise au Grand Conseil grison l'année prochaine.

■ Malgré le oui des communes concernées de Davos (56,2 %) et Saint-Moritz (61 %), les citoyens du canton ont enterré le projet de candidature pour des Jeux olympiques en 2022 dans les Grisons, par 52,7 % des voix. Le taux de participation cantonal a atteint 59,1 %, le plus haut enregistré durant les dernières décennies.



JURA

■ Le canton veut prévenir une pénurie de médecins de famille. Le ministre de la Santé, Michel Thentz, va prendre contact avec les étudiants en médecine jurassiens pour connaître leurs projets et les possibilités d'organiser la formation post-grade dans le Jura.

■ Les citoyens jurassiens ont accepté à 54,2 % l'initiative de la gauche « Un Jura aux salaires décents » qui vise à introduire un salaire minimum dans toutes les entreprises et branches économiques.



LUCERNE

■ Les Forces motrices de Suisse centrale (CKW) ont abandonné leur projet de construire la plus grande centrale solaire de Suisse à Inwil. Les autorités lucernoises s'étaient opposées à l'idée pour des raisons d'aménagement du territoire. Le projet d'Inwil prévoyait la production d'électricité pour 2 200 ménages. Le terrain, d'une surface de 15 ha, continuera d'être utilisé pour l'agriculture.

■ La maison lucernoise Fuchs, spécialisée dans la publication d'ouvrages pour les apprentis et les élèves du degré secondaire, a été rachetée par le groupe zurichois Orell Füssli. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

■ Les quatre hommes qui ont braqué le casino de Weggis en novembre 2003 ont été arrêtés neuf ans après les faits. Ils ont tous avoué et seront bientôt jugés, a indiqué la police lucernoise.



NEUCHÂTEL

■ Le Conseil d'Etat neuchâtelois veut réduire les tensions au centre pour requérants d'asile de Perreux pour éviter des incivilités de la part d'une minorité. Des mesures ont été prises alors que le canton fait face à une hausse du nombre de requérants. Une société de sécurité privée est présente 24 h/24 avec deux agents pour assurer une meilleure sécurité.

■ Le Parti libéral-radical a lancé une initiative constitutionnelle intitulée « Halte aux déficits ». L'objectif est d'empêcher les excédents de charges au budget, un objectif calqué sur les modèles bernois et valaisan. « Le canton était riche dans les années 1970, il ne l'est plus. Vivons selon nos moyens », clame le PLR, qui a six mois pour récolter les 6 000 signatures nécessaires.

■ Le canton de Neuchâtel veut s'associer à l'opération Vercingétorix lancée dans les cantons de Genève et de Vaud pour la remise des armes privées et démilitarisées. Le Grand Conseil a accepté une motion socialiste en ce sens à une large majorité. ▶

DANS LES CANTONS

► ■ Le canton de Neuchâtel tire un bilan positif un an après l'introduction de la taxe au sac. Le total des déchets a reculé de 40 % durant la période.



NIDWALD

■ Une voiture a été happée par un train sur un passage à niveau et traînée sur 150 mètres à Wolfenschiessen, a indiqué la police cantonale nidwaldienne. L'automobiliste âgé de 60 ans est décédé sur les lieux de l'accident. Une enquête a été ouverte sur le déroulement des faits.
■ Les forfaits fiscaux ne disparaîtront pas du canton. Les citoyens nidwaldiens ont en effet refusé à 68,6 % l'initiative « Pour l'abolition des priviléges fiscaux pour les riches étrangers » lancée par la Jeunesse socialiste.



OBWALD

■ Obwald est le meilleur élève de Suisse en matière de chômage. En janvier dernier, le canton a enregistré le taux de chômage le plus bas du pays, soit 0,9 %, en baisse de 0,1 point par rapport au mois précédent. Le taux de chômage s'élevait à 3,4 % en Suisse en janvier dernier.



SAINT-GALL

■ La socialiste Claudia Friedel remplace sa collègue démissionnaire Hildegard Fässler au Conseil national. Âgée de 52 ans, Claudia Friedel siège au Grand Conseil saint-gallois depuis 1996. Elle a été présidente de la section cantonale du PS de 2004 à 2012. Hildegard Fässler aura passé 16 ans au Conseil national dont quatre à la présidence du groupe socialiste (2002-2006).
■ Le projet de centrale géothermique à Saint-Gall est en bonne voie. Le forage a commencé. L'objectif est de trouver de l'eau à 140 degrés à plus de 4 000 m de profondeur et de construire une centrale qui alimentera la moitié des immeubles de

la ville. En 2010, les citoyens ont accepté à une large majorité un crédit de 160 millions de francs, la moitié de cette somme étant destinée à la réalisation des forages et à la construction de la centrale.



SCHAFFHOUSE

■ Du 28 juin au 1^{er} septembre prochain, le Museum zu Allerheiligen de Schaffhouse offrira sa première exposition personnelle dans un musée à Jennifer Bennet. Celle-ci est l'une des trois lauréats du Prix culturel Manor 2013. Ce sera l'occasion pour la jeune artiste de présenter des sculptures, installations, peintures et repeints explorant l'espace citadin et son organisation.
■ Un canton devrait disposer d'un droit de veto sur les projets de dépôt de déchets radioactifs prévus sur son territoire. Après Nidwald, le Grand Conseil a accepté par 44 voix contre 8 d'envoyer une initiative cantonale à la Confédération. La motion exige l'inscription dans la loi sur l'énergie nucléaire du fait que les cantons examinés doivent donner leur accord.
■ Les Schaffhousois ne veulent pas d'une baisse d'impôts qui aurait creusé la dette cantonale. Ils ont refusé à 67,7 % une initiative du PLR qui prévoyait une baisse du coefficient de 2 % par an pendant 5 ans.



SCHWYZ

■ Les religieuses du couvent d'Ingenbohl veulent ouvrir un café dans leur bâtiment conventuel. Selon la *Neue Schwyzer Zeitung*, le café devrait s'ouvrir vers la mi-juin.
■ Troisième antenne du Musée national suisse, le Forum de l'histoire suisse à Schwyz a attiré 27 828 visiteurs l'an dernier, après avoir rouvert en automne 2011.
■ Dans un environnement qualifié de « difficile », la Banque cantonale de Schwyz a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 79,5 millions de francs, en hausse de 1,1 % en un an.
■ La police schwyzoise a mis fin à une partie illégale de poker à Siebenen. Elle a saisi plusieurs milliers de francs, contrôlé dix

personnes et dénoncé l'organisateur de 44 ans à la Commission fédérale des maisons de jeu. L'homme en question est également accusé d'exploitation d'un bar illégal.



SOLEURE

■ La Banque régionale de Soleure a publié ses résultats annuels qui se soldent par un bénéfice net de 7,5 millions de francs, en hausse de 2,2 % en un an. L'établissement se dit confiant pour cette année.
■ Les huit lauréats suisses des premiers Prix fédéraux de littérature remis en décembre dernier par l'Office fédéral de la culture et actuellement en tournée de lecture dans le pays, seront exceptionnellement tous présents pour une séance de lecture à Soleure le 9 mai à 16 h, à la Säulenhalde im Landhaus.
■ Les deux conseillers d'Etat sortants Esther Gassler (PLR) et Peter Gomm (PS) ont été réélus au gouvernement au premier tour. Les autres ministres devront attendre le deuxième tour.
■ Les Soleurois ont renouvelé leur parlement (100 sièges). Le PBD, qui se présentait pour la première fois, a décroché deux sièges. La nouvelle assemblée se compose de 26 PLR, 22 PDC, 19 PS, 19 UDC, 7 Verts, 4 Verts libéraux, 2 PBD et un Évangélique.



TESSIN

■ Le projet pour un centre de compétence des CFF au Tessin se concrétise. La directrice des finances tessinoises, Laura Sadis, et la cheffe de la division voyageurs des CFF, Jeannine Pilloud, ont confirmé leur intention de mettre en oeuvre un tel pôle à Bellinzona.
■ La crise n'a pas épargné la troisième place financière de Suisse. Près de 1 200 emplois ont été supprimés dans les banques tessinoises au cours des cinq dernières années, a annoncé l'Association des banquiers tessinois (ABT). Le canton compte 61 instituts bancaires et la branche emploie 6 542 personnes.
■ Les impôts ne baisseront pas au Tessin. À 65,1 %, les citoyens ont refusé une initiative de la Lega dei Ticinesi visant à baisser

les impôts des particuliers et des entreprises. Selon le Conseil d'Etat, une telle mesure aurait occasionné une perte de 341 millions de francs pour le canton et les communes.



THURGOVIE

■ AFG Arbonia Forster cède son secteur appareils frigorifiques au groupe Metall Zug, qui poursuivra la production de réfrigérateurs sur le site d'Arbon (TG) avec la centaine de collaborateurs actuels. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. AFG Arbonia Forster souhaite se concentrer davantage sur son cœur de métier, les équipements pour bâtiments.

■ La société électrique Energie Thurgau veut construire une centrale géothermique dans l'est du canton. Des travaux de forage permettront de vérifier avant mi-2014 la possibilité de puiser de l'eau chaude pour chauffer 4 000 logements de la région et fournir 2 200 ménages en électricité.



URI

■ La commune uranaise de Seelisberg cherche les héritiers d'un homme disparu en 1842. Celui-ci aurait laissé à ses descendants 1 000 Gulden lucernois, une monnaie en usage à l'époque. Avec les intérêts, cela représente aujourd'hui une somme de 70 300 francs. Les héritiers éventuels ont jusqu'à la fin de l'année pour se faire connaître. Dans le cas contraire, l'argent qui se trouve pour le moment sur un compte de la Banque cantonale uranaise sera destiné aux pauvres de la paroisse de Seelisberg.



VALAIS

■ Le groupe de distribution valaisan Magro, qui exploite 11 supermarchés en Suisse romande, a déposé une demande de sursis concordataire auprès du Tribunal de Monthey. L'objectif est d'essayer de maintenir les quelque 300 emplois dans l'entreprise en difficulté et d'éviter le dépôt de bilan.

■ Zermatt-Matterhorn prévoit d'investir 1,2 milliard de francs dans ses infrastructures et événements touristiques au cours des dix prochaines années. Cet investissement colossal devrait garantir à long terme la compétitivité de la station.

■ Le gouvernement valaisan juge « insurmontables » les difficultés qu'occasionnera la mise en oeuvre de la loi sur l'aménagement du territoire acceptée par le peuple suisse le 3 mars dernier. Il a écrit au Conseil fédéral pour demander du temps. Dans cette lettre, l'exécutif valaisan estime que l'entrée en vigueur de la loi est « irréalisable » avant la fin de 2014. Il sollicite une rencontre avec le Conseil fédéral « dans les meilleurs délais », pour y aborder le sujet de la LAT en particulier, mais aussi le thème du fédéralisme.



VAUD

■ La Compagnie générale de navigation (CGN) utilise dorénavant des bateaux plus grands pour transporter les pendulaires entre Lausanne et Thonon. Les deux anciens Navibus ne permettaient plus de répondre à la demande. En revanche, les nouveaux bateaux sont plus lents, mais, en contrepartie, l'abonnement mensuel a été diminué, passant de 350 à 295 francs, indiquent le canton de Vaud et la CGN.

■ Le Conseil d'Etat vaudois a présenté son plan pour assainir la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV). Il propose d'injecter quelque 3 milliards de francs d'ici à 2052, soit environ les deux tiers des efforts à consentir pour recapitaliser la caisse. Le droit fédéral impose aux caisses de pension publiques d'atteindre un taux de couverture de 80 % en 2052, avec des paliers intermédiaires de 60 % en 2020 et 75 % en 2030. Le plan, qui doit être négocié avec les syndicats, prévoit notamment le relèvement de l'âge minimum de la retraite et l'augmentation de la durée minimale de cotisation d'une demi-année.

■ L'UDC va lancer une initiative pour interdire la mendicité sur le territoire vaudois. Le parti craint que les libéraux ne s'opposent à la motion restrictive qu'il a déposée au Grand Conseil.

■ Les députés vaudois ont refusé d'extrême justesse une motion de l'UDC demandant l'interdiction de la mendicité. Ils ont accepté de renvoyer en commission la motion PLR qui entend lutter contre les abus dans ce domaine, à l'instar de ce qui a été décidé dernièrement à Lausanne.



ZOUG

■ La ville de Zoug n'aura pas à payer un dédommagement à un propriétaire dont le terrain devenu partiellement constructible pendant huit ans est retourné en zone agricole. Le Tribunal fédéral a donné raison à la ville, en estimant qu'un dédommagement n'aurait été justifié que si le propriétaire avait procédé à d'importants investissements après le transfert du terrain dans la zone à bâtir.

■ Le groupe zougois Brossard, actif à l'échelle mondiale dans le commerce de visserie et de pièces d'assemblage, a vu son bénéfice net reculer à 42,9 millions de francs l'an dernier, soit une baisse de 4,2 % par rapport à 2011. Son chiffre d'affaires a en revanche augmenté de 2,9 % pour atteindre 487,1 millions de francs.



ZURICH

■ Des chercheurs pourront mener dès 2014 de nouveaux essais de dissémination avec des plantes génétiquement modifiées sur 3 ha de champs à Reckenholz (ZH). L'Université de Zurich a déposé une demande d'autorisation à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour tester du blé modifié. Les chercheurs de l'université veulent savoir si celui-ci peut résister en plein air à l'oïdium, une maladie fongique. La station de recherche Agroscope, qui met à disposition le site, sera responsable de la sécurité technique.

■ L'aéroport de Zurich est exploité de manière sûre mais sa gestion du trafic est complexe et son espace aérien très chargé. Telle est la conclusion d'un rapport qui propose des mesures après une collision évitée il y a deux ans.